

AMICALE LAIQUE



19 rue Jean Moulin
44980 STE LUCE/LOIRE

COMPTE-RENDU A.G DU 31.01.2014

Nombre de personnes présentes : 33

Nombre de pouvoirs : 21

Rapport Moral :

Lecture, par Claude Pacoureau, du texte sur « Laïcité et morale laïque » :

- Faire appliquer la Charte de la Laïcité ».
- Mettre en application le savoir-vivre ensemble.

(Texte ci-joint).

.Présentation des membres du bureau :

- Xavier Dusser - Président de l'Amicale Laïque
- Patricia Le Govic – Vice-Présidente – Référente fête des écoles
- Agnès Aignelot – Trésorière
- Toni Franco – Trésorier adjoint – Référent Espagnol
- Chantal Boutet – Secrétaire – Référente Anglais
- Sarah Belbouab – Secrétaire adjointe

Présentation des membres du C.A. :

- Claude Pacoureau – Vice-Président d'Honneur – Référent des Ecoles
- Catherine Lebreton – Référente Hip Hop
- Anne-Marie Guilbaud
- Catherine Daculsi
- Martine Dupont
- Andrée Cousson – Référente Lire et faire Lire

Nombre d'adhérents pour 2012-2013 :

221 adhérents en 2013 (143 femmes et 78 hommes) dont 159 lucéens.

Petite baisse du nombre d'adhérents pour l'année en cours (205 au lieu de 221).

Bilan d'activité et financier :

Anglais (avec Dominique)

6 ateliers, 46 inscrits pour 2012/2013.

6 ateliers, 54 inscrits pour l'année en cours.

Bilan financier : bénéfice de € 427,49

Progression du nombre d'adhérents par rapport à l'année précédente.

Espagnol (avec Gloria)

2 ateliers, 19 inscrits pour 2012/2013.

2 ateliers, 14 inscrits pour l'année en cours

Bilan financier : bénéfice de € 110,16

Petite baisse du nombre des inscrits pour l'année en cours

Informatique

Suite à la baisse importante du nombre d'inscrits malgré la publicité faite en septembre 2012, l'Amicale Laïque a dû procéder au licenciement de Christophe en mai 2013.

L'activité a été reprise en octobre par 4 bénévoles : Noël Saro, Christian Cherel, Maurice Liscouet et Rémy Tenen

7 ateliers, 43 inscrits en 2012/2013

Divers ateliers, 31 inscrits pour l'année en cours

Bilan financier : déficit de € 21 559,12

Ce montant tient compte de l'indemnité de licenciement de Christophe.

Coup de pouce Informatique :

Il est assuré par Bastien, étudiant en informatique, depuis novembre 2013.

Cours de 17h15 à 18h15 pour les élèves de CE1, le lundi pour la Reinetière, le mardi pour la Cerisaie et le jeudi pour les Tilleuls.

Hip Hop (avec Radouan)

39 inscrits en 2012/2013 (3 cours le samedi)

30 inscrits pour l'année en cours (3 cours le samedi)

Baisse du nombre d'inscrits depuis 2012.

Bilan Financier : déficit de € 402

Atelier écriture :

16 inscrits en 2012/2013

21 inscrits pour l'année en cours soit : 2 groupes pour texte de fiction, 1 groupe pour texte mythique et 1 groupe pour texte personnel.

Bilan financier : € 0

Lire et faire lire :

En 2012/2013 :

- 14 lectrices et 7 lecteurs pour les 3 écoles maternelles
- Temps de formation FAL44
- Partenariat médiathèque
- 38 séances par semaine, chacune pour un groupe de 4 enfants

Année en cours :

18 lecteurs (14 femmes et 4 hommes)

Bilan financier : € 0

Fête des écoles :

Chaque année, 200 bénévoles sont présents pour aider les membres de l'Amicale dans la préparation de la fête.

La prochaine fête des écoles aura lieu le 21 juin 2014 sur le plateau sportif du collège de la Reinetière.

Pour éviter les problèmes de date du fait des autres activités en juin sur Sainte Luce, l'Amicale va faire une demande à la mairie pour que cette fête ait lieu chaque année le troisième samedi de juin.

Bilan financier : Bénéfice de € 9 312,71

Bénéfice important dû au stock de lots restants de la fête 2012.

6 610,50 € ont été reversés pour les 1017 élèves des écoles publiques de Sainte Luce (€ 6,50 par élève)

Nombre total d'élèves inscrits à la rentrée 2013 = 1061

Guinguettes :

En tant qu'Association de Sainte Luce, l'Amicale Laïque participe aux Guinguettes tous les deux ans.

Le stand de l'Amicale a vendu des crêpes, des gâteaux et des boissons.

Bilan financier : Bénéfice de € 410,92

Le bilan financier total de L'Amicale Laïque de Sainte Luce pour

l'année 2013 = déficit de € 13 775,22

Le montant du déficit comprend les indemnités de licenciement de Christophe. Ce déficit a contraint l'Amicale à faire un emprunt à la FAL durant l'été 2013 pour rétablir sa trésorerie et pouvoir payer les salaires des employés. L'emprunt a été remboursé fin 2013.

Votes :

Vote du rapport moral

Approuvé à l'unanimité

Vote des bilans, d'Activités et Financiers 2013

Approuvé à l'unanimité

Vote subvention « fête des écoles » pour €6,50 par élève.

Approuvé à l'unanimité

Vote pour fixer la date de la fête des écoles le troisième samedi de juin.

Approuvé à l'unanimité

Appel à candidature et élection du conseil d'administration.

Pas de demande de candidature.

Clôture de l'Assemblée Générale à 22h15